



# EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

de la Commune de **BÂGÉ-DOMMARTIN**

Département de l'AIN – Arrondissement de BOURG-en-BRESSE – Canton de REPLONGES

Réf : 2024/48 bis

Objet : Budget commune – Décision  
modificative n°3

Date de convocation : 11 octobre 2024

Date d'affichage : 11 octobre 2024

Date de réunion : 17 octobre 2024

Nombre de conseillers : 27

Nombre de conseillers en exercice : 27

Nombre de conseillers présents : 24

Nombre de votants : 26

L'AN DEUX MIL VINGT QUATRE, le dix-sept octobre à 20h06, le Conseil municipal de la commune de Bâgé-Dommartin, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la Mairie, sous la présidence de Monsieur Christian BERNIGAUD, Maire.

Étaient présents : M. BERNIGAUD Christian, M. BESSON Jean-Jacques, Mme BEURRIER Aline, Mme BUIRET Marie-Dominique, M. CHAFFAUD Jérôme, Mme CHARDIGNY Mireille, M. DIOCHON Eric, Mme DONGUY Annick, M. ECOCHARD Nicolas (à partir de 20h13), M. FERNANDES Michel, M. FERRAND Etienne, Mme GAUTHERET Marie-Pierre, Mme JOURDAN Dominique, Mme LAFAY Monique, M. MERCIER Michel, Mme MERONI Isabelle, Mme MICHAUD Laurence, Mme NAVAS Catherine, Mme ONOFRE Lia, M. PAIN Philippe, M. PERRET Nicolas (à partir de 20h12), M. ROZIER Raphaël, M. Gauthier SAVART et M. TRUCHON Pierre conseillers municipaux.

Étaient excusés : Mme GUILLOT Myriam qui a donné pouvoir à Mme BEURRIER Aline, M. ROBIN Florent et Mme SOCQUET Anne-Laure qui a donné pouvoir à M. Gauthier SAVART

Étaient absents : M. ECOCHARD Nicolas (jusqu'à 20h12) et M. PERRET Nicolas (jusqu'à 20h11)

M. Gauthier SAVART est nommé secrétaire de séance.

Monsieur le Maire expose qu'il convient de procéder à une décision budgétaire modificative n°3 du budget commune 2024 concernant les budgets fonctionnement et investissement de la commune, détaillée comme suit :

Désignation	Dépenses <sup>(1)</sup>		Recettes <sup>(1)</sup>	
	Diminution de crédits	Augmentation de crédits	Diminution de crédits	Augmentation de crédits
<b> FONCTIONNEMENT</b>				
D-023-01 : Virement à la section d'investissement	4 000.00 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €
<b>TOTAL D 023 : Virement à la section d'investissement</b>	<b>4 000.00 €</b>	<b>0.00 €</b>	<b>0.00 €</b>	<b>0.00 €</b>
D-68111-01 : Dot. aux amort. des immobilisations incorporelles et corporelles	0.00 €	4 000.00 €	0.00 €	0.00 €
<b>TOTAL D 042 : Opérations d'ordre de transfert entre sections</b>	<b>0.00 €</b>	<b>4 000.00 €</b>	<b>0.00 €</b>	<b>0.00 €</b>
<b>Total FONCTIONNEMENT</b>	<b>4 000.00 €</b>	<b>4 000.00 €</b>	<b>0.00 €</b>	<b>0.00 €</b>
<b> INVESTISSEMENT</b>				
R-021-01 : Virement de la section de fonctionnement	0.00 €	0.00 €	4 000.00 €	0.00 €
<b>TOTAL R 021 : Virement de la section de fonctionnement</b>	<b>0.00 €</b>	<b>0.00 €</b>	<b>4 000.00 €</b>	<b>0.00 €</b>
R-21838-141-01 : Acquisition matériel informatique	0.00 €	0.00 €	0.00 €	1 000.00 €
R-281578-01 : Amort. autre matériel technique	0.00 €	0.00 €	0.00 €	1 370.95 €
R-28158-01 : Amort. autres installations, matériel et outillage techniques	0.00 €	0.00 €	0.00 €	525.85 €
R-281838-01 : Amort. autre matériel informatique	0.00 €	0.00 €	0.00 €	738.88 €
R-281849-01 : Amort. autres matériels de bureau et mobiliers	0.00 €	0.00 €	0.00 €	355.52 €
<b>TOTAL R 040 : Opérations d'ordre de transfert entre sections</b>	<b>0.00 €</b>	<b>0.00 €</b>	<b>0.00 €</b>	<b>4 000.00 €</b>
D-21561-111-845 : Acquisition de Matériel	0.00 €	53 000.00 €	0.00 €	0.00 €
D-215731-111-845 : Acquisition de Matériel	53 000.00 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €
<b>TOTAL D 21 : Immobilisations corporelles</b>	<b>53 000.00 €</b>	<b>53 000.00 €</b>	<b>0.00 €</b>	<b>0.00 €</b>
<b>Total INVESTISSEMENT</b>	<b>53 000.00 €</b>	<b>53 000.00 €</b>	<b>0.00 €</b>	<b>0.00 €</b>
<b>Total Général</b>		<b>0.00 €</b>		<b>0.00 €</b>

Accusé de réception en préfecture  
001-200077220-20241017-2024-482-DE  
Date de télétransmission : 18/10/2024  
Date de réception préfecture : 18/10/2024

Cela concerne les amortissements depuis le vote du budget jusqu'à ce jour et l'achat et l'amortissement du nouveau véhicule de la Police Municipale.

Après en avoir délibéré et à l'unanimité, le Conseil Municipal APPROUVE la décision budgétaire modificative n°3 du budget commune 2024 comme présentée ci-dessus.

Fait et délibéré en mairie,

Le 17/10/2024

Le Maire

Le Secrétaire de séance

Acte rendu exécutoire après dépôt en Préfecture le

Et publication ou notification du

The image shows a blue circular official stamp of the Municipality of Bagé-Dommartin (Ain). The stamp features a central emblem with a figure and the text 'MAIRIE DE BAGÉ-DOMMARTIN' around the top and '(Ain)' at the bottom. To the right of the stamp is a handwritten signature in blue ink, which appears to be 'Paul'.

Accusé de réception en préfecture  
001-200077220-20241017-2024-482-DE  
Date de télétransmission : 18/10/2024  
Date de réception préfecture : 18/10/2024